



Pour l'Accès Public à Internet et
au Multimédia en Pays de Brest

RAPPORT D'ACTIVITÉ AVRIL 2004 – AVRIL 2005

19 mai 2005

©© Mairie de Brest, 2005, document sous licence Creative Commons PPP¹

Contact :

· Elisabeth Le Faucheur Joncour
elisabeth.le-faucheur-joncour@mairie-brest.fr
Mairie de Brest
BP 92206 - 29222 BREST Cédex
02.98.00.84.39 Fax. 02.98.00.81.08
www.a-brest.net

*Le Centre de Ressources est un projet de l'association des Communautés du Pays de Brest.
Il est financé par la ville de Brest, le Conseil Général du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne.*

¹ Selon les termes de cette licence, les auteurs permettent à tout à chacun-e de copier, distribuer, diffuser et adapter leur travail seulement et uniquement dans un but non commercial. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/1.0/>
En retour de cette utilisation, les éditeurs et auteurs souhaitent que soient mentionnés leurs noms et l'url de publication de l'information mentionnée.

Le Centre de Ressources est un projet qui s'applique à l'échelle du Pays de Brest (350.000 habitants). Il concerne les animateurs et tous les acteurs de l'accès public à Internet : les PAPIs brestois et les cybercommunes.

La finalité du centre de ressources est de proposer différentes actions pour **soutenir et développer la politique d'accès public engagée sur le territoire**. Ceci a volonté à intégrer le **soutien aux espaces et activités existants** mais également à **préparer l'évolution des politiques d'accès publics** vers de nouveaux usages (tel que l'écrit public, le multimédia...) et vers les publics qui sont aujourd'hui éloignés des nouvelles technologies pour différentes raisons (physiques, psychologiques, sociales...).

Au concret, différents types d'actions sont proposées aux PAPIs et aux Cybercommunes : des ateliers pour mutualiser les compétences et les connaissances des animateurs, des services d'assistance technique pour faciliter la gestion d'équipement multimédia, du prêt de matériel...

La coopération, la mutualisation constituent le cœur du projet et ce depuis l'origine, puisque ses contenus ont été écrits par les animateurs eux-mêmes. C'est dans ce même esprit que la mise en œuvre des actions est conçue avec les animateurs du réseau (ex. des ateliers et initiations réalisés par les animateurs pour les animateurs). Cette dimension coopérative du projet signifie que chaque acteur du réseau peut s'il le souhaite, être force de propositions, d'actions en fonction de ses compétences, intérêts....

I. Organisation du Projet :

Cf. schéma organisationnel page suivante.

- **Pilotage du projet :**

Du fait de l'échelle territoriale du projet, le Pays de Brest, son portage et son pilotage sont réalisés par l'Association des Communautés du Pays de Brest, et plus précisément par la Commission « Populations » du Pays.

- **Mise en œuvre : des groupes de travail et un coordinateur**

La mise en œuvre est confiée par convention à la Ville de Brest, qui a également la charge d'animer le réseau de l'accès public à Internet du Pays. Pour ce faire, un poste de coordinateur a été créé. Les missions qui lui sont confiées concernent l'animation, la coordination du réseau mais également l'évaluation du dispositif brestois (complémentaire à l'évaluation régionale des cybercommunes).

En complément, la dimension coopérative du projet, se concrétise par la participation des acteurs du réseau d'accès public à différentes étapes de la mise en œuvre.

Le groupe de coordination examine et valide les projets d'actions et s'assure de leur conformité avec les objectifs généraux et opérationnels fixés dans le projet initial. Il définit également les priorités en matière d'actions à conduire.

- **Elaboration des actions : des groupes de travail thématiques pilotés par des référents par thèmes ou actions.**

L'élaboration des actions est confiée à des groupes de travail qui émettent des propositions auprès du groupe de coordination. En fonction des thèmes de travail ces groupes sont permanents ou ponctuels. Pour chaque thème et/ou actions, un référent, membre du réseau d'accès public, est retenu par le groupe de coordination.

Les outils du centre de ressources :

Pour pouvoir travailler efficacement avec les acteurs du réseaux répartis sur un territoire relativement grand, différents outils sont mobilisés de façon permanente ou ponctuelle.

- Une liste de discussion, des Wiki et Forum dédiés au centre de ressources,
- L'ensemble des informations en ligne : www.a-brest.net rubrique Accès Public

II. Actions réalisées entre avril 2004 et mai 2005

Les actions menées par le Centre de Ressources ont débuté en Avril 2004 avec la confirmation de la participation de la ville de Brest au projet et des co-financements du Conseil Régional et du Conseil Général du Finistère.

Les actions qui suivent sont présentées au regard des objectifs généraux et opérationnels du projet.

1. *Soutien aux politiques d'accès publics à Internet*

1.1 **Coordination et animation du projet**

Les dépenses liées à cet objectif opérationnel correspondent en majorité au coût du poste de coordinateur. Parmi ces missions, se trouvent :

- La coordination du projet et l'animation du réseau d'accès public à Internet du Pays de Brest,
- Le suivi administratif, juridique et budgétaire du projet
- Le développement de coopérations avec d'autres réseaux d'accès publics, et la mutualisation de la réflexion.
- La conduite d'évaluation relative aux dispositifs d'accès public ;
- Le suivi du volet prospectif (participation aux travaux de laboratoires de recherches sur les études menées sur le territoire brestois)

Au-delà, du poste de coordination, les actions relatives à la mise en réseau des animateurs du Pays avec ceux d'autres territoires ont été intégrées dans cet objectif opérationnel. Au concret, des animateurs ont pu participer à des rencontres nationales telles que les rencontres d'animateurs de l'accès public d'Autrans en 2004 et 2005.

Ce type d'actions permet aux animateurs de confronter leurs difficultés mais aussi leurs pratiques avec leurs collègues. Les thèmes de discussions sont alors riches et variés : des idées d'animation, des questions techniques, mais également les préoccupations liées à leur statut, leur contrat sont échangées, discutées favorisant ainsi le développement de leur professionnalisation.

Les rencontres d'animateurs d'Autrans sont suivies de la rencontre nationale des acteurs de l'internet et de l'accès public : débats, ateliers fourmillent d'idées de points de vue, d'expériences qui participent à l'action et la réflexion des animateurs.

Néanmoins, on constate la difficulté pour les animateurs à se libérer pour participer à ces journées. Souvent seul à animer leurs espaces, leur participation est synonyme de fermeture du lieu, idée parfois mal acceptée par les élus de la commune ou les responsables des espaces.

▪ Communication

Le guide des lieux d'accès publics à Internet :

Ce guide, déjà édité par la ville de Brest, il y a deux ans a été réédité en décembre 2004. Il recense les lieux d'accès public à Internet sur le Pays, et précise les horaires, les activités, les tarifs pratiqués. **Des nouveautés cette année** avec une indication sur l'accessibilité des lieux pour personnes à mobilité réduite, et sur la présence de logiciels libres et de Wifi dans les espaces.

La création d'un logo pour le centre de ressources

La création du logo répond à un double objectif : permettre à chacun d'identifier le centre de ressources à partir d'un visuel, et permettre de signer de façon simple les réalisations du centre de ressources.

La création d'une galerie de portraits d'espaces :

Cette galerie a été initiée sur quelques lieux brestois pour donner à voir la singularité des lieux d'accès : les publics accueillis, les animations proposées, les pratiques des usagers au sein de ces lieux. Certains d'entre eux ont été réalisés par une journaliste, d'autres par des animateurs, la coordinatrice du centre de ressources, ou repris des guides Créatif sur les publics éloignés.

L'ensemble des portraits est disponible en ligne sur le site www.a-brest.net, rubrique Accès Public.

1.2 Coopération, mise en réseau des acteurs

▪ Mutualisation des savoir et savoir faire

La mutualisation des savoir-faire répond à une demande des animateurs et à leurs profils professionnels très différenciés. Certains ont des formations d'animateurs, d'autres ont des profils de techniciens. L'harmonisation des profils permet de tendre vers leur professionnalisation.

Pour ce faire, le principe qui suit a été retenu par le groupe de coordination : des ateliers et initiations sont organisés par le centre de ressources en fonction des besoins exprimés par les animateurs multimédia. Autant que faire ce peut, les ateliers sont réalisés par les animateurs eux-mêmes à partir de leur propre compétence. En retour, les employeurs des animateurs peuvent demander à être indemnisés par le centre de ressources du temps passé par l'animateur à la préparation et à la réalisation des ateliers.

Un groupe de travail « Mutualisation des savoir et savoir-faire », réunissant des animateurs et la coordinatrice a été constitué sur ces questions. Il est chargé d'examiner les demandes, de construire les programmes des ateliers et de les mettre en œuvre après accord du groupe de coordination.

• Les ateliers d'avril à juin 2004

⇒ **Migration vers les outils bureautiques libres :**

- | | |
|---|-------------------|
| . Open Office (texte, tableur, dessin...) | 6 demies journées |
| . Mozilla (navigateur et courrier) | 2 demies journées |
| . Linux sous knoppix | 2 demies journées |

⇒ **Multimédia :**

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| . Introduction à la vidéo légère | 1 session de 6 jours (8 pers) |
|----------------------------------|-------------------------------|

- ⇒ **Outils de copublication**
 - . Initiation à Spip (outil de copublication) 4 séances de 2 heures
 - . Initiation au Wiki (outil de travail coopératif) 2 demies journées
- ⇒ **Pédagogie**
 - . Comment mener une séance d'initiation à Internet 2 demies journées

• Les ateliers de septembre à décembre 2004

- ⇒ **Migration vers les outils bureautiques libres :**
 - . Open Office (texte, tableur, dessin...) 5 demies journées
 - . The Gimp (traitement d'images) 3 demies journées
- ⇒ **Multimédia :**
 - . Animer un projet de Web reportage 1 session de 2 jours (7 pers)
- ⇒ **Outils de copublication**
 - . Initiation à Spip (outil de copublication) 2 séances de 2 heures
 - . Squelettes SPIP et graphisme (E. Lamotte) 2 demies-journées
- ⇒ **Pédagogie**
 - . Comment mener une séance d'initiation à Internet 1 demie journée

• Les ateliers de Janvier à Juin 2005

- ⇒ **Migration vers les outils bureautiques libres :**
 - . Open Office (texte, tableur, dessin...) 10 demies journées
 - . The Gimp (traitement d'images) 3 demies journées
 - . Navigateur, courrier 1 séance
- ⇒ **Multimédia :**
 - . Introduction à la vidéo légère 2 sessions de 6 jours (16 pers)
- ⇒ **Outils de copublication**
 - . Initiations à Spip (outil de copublication) 1 séance/mois de 2 heures à compter de Mars 2005
- ⇒ **Programmation/Langages**
 - . Introduction à xml 3 sessions de 3 Heures
- ⇒ **Maintenance, connectique et sécurité**
 - . Sécurité informatique: Initiation 1 séance de 3 heures

▪ **Mise en réseau des animateurs**

La mise en réseau des animateurs est complémentaire de la mutualisation de leurs compétences. Il s'agit de favoriser les échanges de pratiques, en les amenant à se rencontrer. On distingue trois types d'actions : les actions de découvertes d'outils ou de pratiques nouvelles, les rencontres d'information et les animations.

Dates	Objet des rencontres	Durée
05/01/04	Rencontres de l'Internet d'Autrans	3 jours
26/02/04	Le Blog de l'EPN du Plessis Trevisse par JL Raymond	2 h
11/05/04	Présentation d'EPN Admin par Loïc Dayot	2 h
14/05/04	Présentation de la licence Creative commons par JB Souffron	2 h
28/05/04	Présentation du WiMax par A. Poulainc	2 h
28/05/04	Restitution de l'étude Marsouin sur les cybercommunes	2 h
07/07/04 09/07/04	Forum des usages coopératifs	3 jours
10/07/04 14/07/04	Animation « les bonjours nautiques » du 10 au 14 juillet 2004 : rencontres conviviales autour de la création de portraits en ligne des petits bateaux en lien avec les rencontres des ECM et Le Fourneau	4 jours
14/12/04	Présentation de la licence Creative Commons par JB Souffron	2 h 30
12/01/05	Rencontres de l'Internet d'Autrans	3 jours
2004 2005	Participation aux rencontres et travaux de l'association Créatif (association qui regroupe les acteurs de l'accès public au niveau national). Thèmes : la formation des animateurs, l'évaluation...	

▪ Environnement technique et services

La mise en place de services (assistance technique et outils de gestion) permet de simplifier la gestion de leurs espaces par les animateurs.

Le groupe de travail « environnement technique et services » s'est donné pour objectif de proposer des solutions techniques pour faciliter la gestion des espaces et de proposer des ateliers visant à accroître les connaissances techniques des animateurs.

. Mise en place d'une hot line technique.

Cette prestation est assurée par une association brestoïse depuis le mois d'octobre 2004. Les demandes techniques sont faites directement auprès de l'association qui se déplace dans les lieux d'accès publics pour installer, dépanner les postes.

L'association participe également au groupe de travail « Environnement Technique et Services ». Elle met en œuvre les décisions de ce groupe et assure du conseil.

. Mise en place de Wifi : un partenariat engagé avec Brest Wireless

La demande des lieux d'accès public en matière d'équipement Wifi est croissante. Certains espaces choisissent de s'équiper pour permettre aux personnes dotées de portables (étudiants notamment) d'accéder à Internet au sein de l'espace ou dans les environs de celui-ci (place à proximité, pelouses autour de l'espace).

Les bases du partenariat avec Brest Wireless, prévoient une aide technique de l'association dans les mises en place des équipements Wifi dans les espaces. Au concret, les lieux remplissent une fiche en précisant les objectifs du wifi, les usages, les contraintes techniques. A partir de ces éléments et d'une visite sur le lieu, l'association fournit bénévolement au centre de ressources un cahier des charges de l'installation.

L'installation est ensuite réalisée par le lieu d'accès public à Internet avec les conseils de l'association.

Il faut noter que l'équipement d'espaces publics multimédia est parfois le point de départ de projets plus ambitieux. Ainsi, du projet de l'espace, une commune a choisi d'étendre le Wifi à différents équipements municipaux (Plourin).

A ce jour, une dizaine de lieux d'accès ont formulé la demande. La difficulté reste sans conteste, le fait que pour des raisons de propriété du matériel, il est demandé aux communes de faire l'avance des investissements (Env. 350 euros), sommes remboursées par le Pays.

L'association Brest Wireless a le projet de proposer au centre de ressources des initiations et informations sur la technologie Wifi, les ondes, la sécurité...

▪ **Mutualisation des matériels à l'échelle des communautés de communes**

Le Pays de Brest étant relativement étendu, le projet initial prévoyait des investissements matériels à l'échelle des communautés de communes. L'idée était de permettre à chaque lieu d'accès de trouver dans son environnement immédiat des matériels spécifiques souvent onéreux, tels que : vidéoprojecteur, station multimédia pour montage vidéo, caméscope....

Si au niveau de la ville de Brest, ce service existe depuis 2003 et remporte un vif succès, il n'a, en revanche pas été possible de le mettre en place à l'échelle des communautés de communes.

Ceci résulte d'une combinaison de facteurs :

- Les modalités de coopération entre l'association des Communautés et la ville de Brest, chargée de la mise en œuvre du projet viennent simplement d'être formalisées.
- La propriété du matériel, de sa maintenance, de l'assurance des matériels sont autant de difficultés qui nécessitent une négociation avec les communes et les communautés de communes, la création de conventions de partenariats...
- Le budget global du centre de ressources a été réduit de plus de moitié avec l'absence de financements européens (feder).

La mise en œuvre de cette action à l'échelle des communautés de communes est complexe et demande de nombreux échanges à différents niveaux, donc du temps d'intervention.

▪ **Organisation de coopération entre centre de ressources et acteurs de l'accès publics à Internet**

Le centre de ressources participe aux travaux de l'association Créatif, réseau d'acteurs de l'accès public en France. Ceci permet la mise en commun des réflexions mais surtout une mutualisation d'expériences entre les réseaux régionaux et locaux d'accès public à Internet.

Cette association est également à l'initiative de guides, distribués dans les lieux d'accès publics du Pays de Brest :

N° 1 : « L'accessibilité pour tous aux TIC : **L'accueil adapté des personnes handicapées dans un espace multimédia.** »

N°2 : « L'accessibilité pour tous aux TIC : **Comment toucher et intéresser les plus éloignés ?** »

En complément de ces guides, l'association a notamment organisé des journées d'échanges d'expériences sur deux thèmes auxquelles le centre de ressources a participé : « **La formation des animateurs** » et « **L'évaluation et l'accès public à Internet** ». La coordinatrice du centre de ressources est d'ailleurs la référente de ce groupe de travail national sur l'évaluation.

1.3 Approche des publics éloignés : accessibilité pour les personnes handicapées

- **Création d'un groupe de travail sur les nouvelles technologies et le handicap.** Ce groupe de travail réunit des animateurs, des associations oeuvrant dans le domaine du Handicap, des personnes handicapées, des services des collectivités territoriales concernés par ces questions.
Ce groupe de travail a permis de faire se rencontrer des acteurs locaux de différents horizons. Les échanges entre les participants ont vu émerger différentes actions dont :
- **Intervention du Centre ICOM de Lyon**, Centre de ressources national sur le thème des nouvelles technologies et du handicap. Les deux demi-journées de travail ont permis d'éclairer les participants sur l'accueil des personnes handicapées et les outils adaptés aux différents types de handicap.
- **Achat d'un logiciel de synthèse vocale** à la demande d'espaces multimédia (accueil des personnes non voyantes) mis à disposition de la **cybercommune de Landerneau** (cf. Article de presse). Cette démarche a été accompagnée par des bénévoles de l'association DéfiVisu.com qui aujourd'hui porte un projet de lieu d'accès aux nouvelles technologies pour les personnes non voyantes.
- **Création de PAPI spécifiques** (URAPEDA...)
- Vérification de **l'accessibilité des PAPI et Cybercommunes** par des personnes handicapées (APF). Le guide multimédia édité par le centre de ressources en décembre 2004 intègre des indications sur l'accessibilité physique des lieux d'accès publics.
- **Visite à l'AIPSH La Cordée** – Espace multimédia dédié aux personnes handicapées. 10 personnes du groupe de travail ont participé à ce déplacement ayant pour objet la découverte des activités du centre, l'animation, les technologies utilisées.
- **Participation aux rencontres TIC et Handicap** initiées par l'ENST Bretagne et l'ADIT de Lannion.

Sur cette question, il est parfois difficile de mobiliser les acteurs du handicap qui concentrent leurs efforts sur l'accessibilité physique des lieux publics, préalable à l'accessibilité aux technologies.

2. **Suivi et évolution de la politique d'accès public**

2.1 **Evaluation, Bilan sur l'accès public à Internet**

▪ **Papi Brestoï : un diagnostic, des orientations validées par la majorité brestoïse**

(<http://www.a-brest.net/article1105.html>)

L'évaluation tient une place importante dans le projet en tant qu'outil d'aide à la décision. Elle permet à partir de constats et analyses dressés, de penser les évolutions des politiques d'accès : adaptations, orientations...

L'évaluation du dispositif PAPI a été conduite dans le cadre du Centre de Ressources, la coordination étant confiée à Elisabeth Le Faucheur Joncour (cf. synthèse et étude jointes). L'évaluation (fondée sur l'analyse de l'offre d'accès public et la demande et les pratiques des usagers) a permis de dégager 3 orientations politiques validées par les élus brestoï :

- ⇒ Prise en compte des publics éloignés
- ⇒ Culture numérique (accompagnement des citoyens dans leurs pratiques des outils numériques)
- ⇒ Equité d'accès au service public

▪ **Mise en place d'outils de suivi des pratiques et usagers des espaces**

A ce jour, ce travail n'a pas encore été engagé. La participation du centre de ressources à la réflexion et l'élaboration d'une méthode d'évaluation dans le cadre de l'association Créatif doit permettre d'avancer sur cette notion de suivi. La définition d'indicateurs communs à l'échelle des réseaux d'accès public à Internet aboutira à des possibilités de comparaison de données entre territoires.

2.2 **Prise en compte des publics éloignés et des non usagers**

▪ **Deux études sur deux quartiers populaires brestoï : Kérourien, VallyHir**

- « **Psaume** » : Une étude financée par le Ministère de la Recherche sur les publics éloignés (quartier de Kérourien)

Cette étude, financée par le Ministère de la recherche, et conduite par le laboratoire Marsouin en lien avec la ville de Brest, a pour finalité d'identifier les facteurs déclencheurs et les freins dans l'apprentissage des nouvelles technologies d'information et de communication par les personnes socialement éloignées. En complément, l'étude qui relève de la recherche-action a vocation à alimenter la réflexion des acteurs locaux pour adapter leur action à ces publics.

Le choix s'est porté pour ce projet sur le quartier de Kérourien, quartier populaire de Brest, où un espace a été créé dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Brest, la CAF, la Fédération des Œuvres Laïques, le contrat de ville et le Centre Social du quartier.

Cet espace, situé dans un logement HLM en face du centre social, chemine actuellement en lien avec les partenaires, vers l'écriture **d'un projet « Internet de quartier »**, où les nouvelles technologies constituent l'élément structurant de la démarche.

Le rapport de recherche sur Psaume est actuellement en cours de rédaction. L'ensemble des productions sera restitué auprès du Ministère de la Recherche en Novembre 2005.

- **Etude sur le quartier du Valy Hir : une étude complémentaire à celle menée sur Kérourien**

Le quartier du Valy Hir est un autre quartier populaire de Brest, situé à proximité du quartier de Kérourien. De même qu'à Kérourien, un espace public multimédia existe au sein de la Maison de Quartier. L'étude commandée par le Centre de Ressources a pour objet de permettre une comparaison avec les données recueillies sur Kérourien dans le cadre de Psaume.

Au final, il s'agit de dégager des pistes d'actions pour développer l'appropriation sociale des nouvelles technologies auprès des publics qui en sont aujourd'hui éloignés.

2.3 Adaptation de la politique d'accès public vers les usages et services

- **Ecrit Public**

Favoriser l'expression individuelle ou collective sur Internet, faire passer l'utilisateur du Web au statut d'auteur font partie des objectifs initiaux du projet de centre de ressources et rejoignent la politique brestoise d'expression citoyenne.

Ce nouvel usage des TIC nécessite un accompagnement des usagers. Le centre de ressources a, au cours de l'année 2004, mis en œuvre des actions pour sensibiliser et initier les animateurs à des outils de copublication (initiation à Spip et atelier sur la création de squelettes sous spip), mais leur a également proposé des conférences, informations sur des thèmes tels que :

- **Les droits à l'heure du numérique** : deux conférences présentant d'une part, les questions juridiques liées à la publication sur Internet, d'écrits, de vidéos, de photos... (le droit à l'image, le droit de propriété), et d'autre part, la licence Creative Commons, qui autorise la réutilisation des contenus mis en ligne sous différentes conditions.
- **Les blogs** : présentation de ce phénomène très répandu notamment parmi les jeunes mais pas seulement. Deux rencontres ont eu lieu sur ce thème dont la présentation d'une approche sociologique de cette pratique du Web.
- **« Un point c'est tout »,** ou comment mettre à disposition du public des cartes du monde libres de droits ?

Un Point C'est Tout est une association qui veut mettre à disposition du public des cartes du monde, libres de droit de reproduction, des cartes où tout le monde peut écrire, dessiner et raconter son histoire, sa vision du territoire...

Chacun peut contribuer à ce projet en utilisant des GPS et en faisant remonter sur le site « d'Un point c'est tout » les tracés. C'est ce que les Webtrotteurs des lycées ont fait à Ouessant durant tout un week-end.

▪ Usages du multimédia :

Le Centre de ressources met depuis plusieurs années à disposition des animateurs de Brest, équipements numériques : appareils photo, caméra, minidisks... La diffusion de l'ADSL, ainsi que des appareils photos parmi le grand public a conduit à une évolution très nette dans les pratiques multimédia.

De ce fait, des actions du centre de ressources ont été conduites ou sont actuellement en cours pour développer l'offre d'animations autour de la création multimédia et/ou accompagner les usagers dans leurs demandes.

- **Des formations à la vidéo légère** : les sessions réalisées sur 6 jours avaient pour objectif d'aborder les différentes phases de la production de vidéo : l'écriture du scénario, le tournage, la post-production. Les 3 sessions de formation ont remporté un vif succès avec plus de 20 animateurs de Brest et du Pays qui y ont participé.
- **Développement d'un outil de copublication des productions multimédia** (vidéo, sons...) **en formats ouverts**

Inciter à la création multimédia, multiplie les productions collectives (ou individuelles). Immédiatement se pose la question de leur diffusion. En lien avec les Webtrotteurs des lycées, qui disposent d'ores et déjà d'une expérience de mise en ligne des réalisations, un groupe de travail a été constitué dans le cadre du centre de ressources pour rechercher ou étudier une possibilité de développement d'une plate-forme de mise en ligne : une médiathèque.

A ce jour, le groupe de travail a pu faire le constat qu'aucun outil ne répond complètement à la demande formulée par les animateurs, les webtrotteurs et les télévisions associatives qui pourraient également bénéficier de cet outil. Un cahier des charges a été rédigé, des contacts établis avec Mégalis, et une télévision nationale.

Cet outil a vocation à répondre aux besoins du plus grand nombre en matière de publication et de copublication de photos, écrits, vidéo sur Internet. Son développement sous forme de logiciels libres répond à cette volonté de mutualiser les outils, d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

▪ Campagne de diffusion des logiciels libres à destination des usagers des lieux d'accès public à Internet

Cf. Dossier.

Les outils bureautiques courants (traitement de texte, navigateur, tableur ..) issus du logiciel libre sont aujourd'hui de qualité équivalente aux outils propriétaires et proposent des formats ouverts d'échange.

Ils sont aussi conformes aux recommandations européennes, s'inscrivent dans l'esprit du développement d'Internet, réseau de protocoles de communications ouverts et correspondent au bon sens qui recommande d'éviter des formats propriétaires dépendant des choix et des licences du propriétaire. Le logiciel libre est par ailleurs un bien commun qui bénéficie au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'appropriation sociale des outils de l'Internet et du multimédia, le centre de ressources en partenariat avec la ville de Brest a fait le choix d'accompagner la diffusion de ces outils.

Les lieux d'accès publics, (papis et cybercommunes) au contact du public sont essentiels dans cette question de l'appropriation des outils.

Ainsi en Mars 2005, les PAPI et Cybercommunes du Pays ont été destinataires de CD (compilation d'outils bureautiques libres) et de plaquettes de présentation des Logiciels Libres, en vue de les diffuser auprès de leurs publics et d'accompagner leur appropriation.

Pour ce faire, des initiations et ateliers ont été proposés dès 2004 et au premier semestre 2005 aux animateurs et médiateurs de l'accès public.

En complément, des présentations de la démarche et du logiciel libre leur ont été proposées : plusieurs communes et points d'accès publics ont pu bénéficier de ces temps de présentation et d'échanges : Communautés de communes de Landerneau, Equipements de quartier PAPI...

Un groupe de travail a été mis en place pour mettre en œuvre ces actions. Il regroupe des animateurs, des associations du libres, des maisons de quartier, l'université, la Fédération des Œuvres Laïques, l'AFPA.....

Cette démarche a remporté un vif succès auprès des usagers. Au concret, tous les habitants du Pays de Brest peuvent se le procurer (copie) auprès des PAPI et Cybercommunes du réseau qui se sont engagés massivement dans la démarche.

Les demandes de partenariats sur ce thème dépassent largement les frontières du Pays de Brest : Ville de Paris, Université de Versailles, Conseil Régional PACA, C'est avec ces nouveaux partenaires que sera élaborée la version 2 du Bureau Libre prévue pour septembre 2005.

Des diffusions de la première version ont également été réalisées en Belgique, en Roumanie.

▪ **Services publics et accompagnement des TIC**

Aujourd'hui, les outils d'accès à l'information sont largement diffusés dans la société. Il existe une vraie richesse des services publics qui ont intégré ces outils dans la façon de rendre les services (impôts, cadastre).

Pour autant, actuellement seulement la moitié de la population dispose d'internet. Ceux qui n'y ont pas accès, ont moins d'habileté pour naviguer et d'autres ne souhaitent pas se lancer car ils se sentent trop loin de l'écrit.

Par ailleurs, dans les services locaux la connaissance est partielle ou cloisonnée mais parfois il existe une méconnaissance totale des services disponibles en ligne.

Aujourd'hui il n'y a pas de culture d'accompagnement par l'autonomie.

Les objectifs de la démarche, qui rejoignent ceux que la ville de Brest s'est fixée, sont :

- sensibiliser les acteurs locaux aux services publics en ligne
- créer une dynamique locale favorisant l'appropriation par les professionnels
- Acquérir une connaissance des services publics en ligne et être associé au développement de services en ligne pour un meilleur service à la population

Cet axe de travail fait partie des actions à conduire au cours de la seconde année de vie du projet.